

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 11 octobre 2023 à 9 h 01 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Nicholas Borne ainsi que Mme Christine Poirier, sous la présidence de M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe.

CE-20231011-3272

REPRÉSENTATION - ASSOCIATION LAVALLOISE DE PARENTS ET AMIS POUR LE BIEN-ÊTRE MENTAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Mme Aline Dib, conseillère municipale, à représenter le maire au vernissage annuel au profit de l'Association lavalloise de parents et amis pour le bien-être mental (ALPABEM) qui aura lieu le 12 octobre 2023, au montant de 75 \$.

(CT:1769055)
(SD-2023-4845)

CE-20231011-3273

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 2 071 570

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de Mme Anna Trapani, ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 5 400 \$ le lot 2 071 570 du cadastre du Québec, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 16);

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1766217)
(SD-2023-4531)



CE-20231011-3274

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 5 400 \$, prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole, afin de défrayer l'acquisition du lot 2 071 570 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 16);

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1766217)
(SD-2023-4531)

CE-20231011-3275

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOTS 2 071 682 ET 2 071
691

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de M. Dino Santino Grande, ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 15 000 \$ les lots 2 071 682 et 2 071 691 du cadastre du Québec, le tout selon les termes et conditions des promesses de vente, nécessaires à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 16);

de mandater ETTIC Société Notariale S.E.N.C.R.L. pour préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1766317)
(SD-2023-4544)

CE-20231011-3276

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 15 000 \$, prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole, afin de défrayer



l'acquisition des lots 2 071 682 et 2 071 691 du cadastre du Québec, nécessaires à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 16);

d'approuver une dépense, prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole, afin de défrayer la préparation de l'acte notarié;

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1766317)
(SD-2023-4544)

CE-20231011-3277

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 2 071 639

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de Mme Antonietta Senerchia, ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 3 000 \$ le lot 2 071 639 du cadastre du Québec, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 16);

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1766466)
(SD-2023-4550)

CE-20231011-3278

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 3 000 \$, prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole, afin de défrayer l'acquisition du lot 2 071 639 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 16);

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1766466)
(SD-2023-4550)



CE-20231011-3279

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 1 784 876

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de M. Joseph Augaitis, ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 10 900 \$ le lot 1 784 876 du cadastre du Québec, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 11);

de mandater ETTIC Société Notariale S.E.N.C.R.L. pour préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1766509)
(SD-2023-4569)

CE-20231011-3280

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 10 900 \$, prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole, afin de défrayer l'acquisition du lot 1 784 876 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 11);

d'approuver une dépense, prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole, afin de défrayer la préparation de l'acte notarié;

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1766509)
(SD-2023-4569)

CE-20231011-3281

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 2 071 684

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de M. Michel Beauchamp, ses représentants,



successieurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 4 100 \$ le lot 2 071 684 du cadastre du Québec, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 16);

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1766585)
(SD-2023-4573)

CE-20231011-3282

**CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 4 100 \$, prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole, afin de défrayer l'acquisition du lot 2 071 684 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 16);

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1766585)
(SD-2023-4573)

CE-20231011-3283

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 2 071 455

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de Mme Nicole Archambault Chureau, ses représentants, successieurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 14 700 \$ le lot 2 071 455 du cadastre du Québec, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 16);

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins



des présentes.

(CT:1766738)
(SD-2023-4602)

CE-20231011-3284

**CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 14 700 \$, prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole, afin de défrayer l'acquisition du lot 2 071 455 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 16);

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1766738)
(SD-2023-4602)

CE-20231011-3285

**ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOTS 2 071 447 ET 2 071
481**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de M. Giuseppe Niro, ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme totale de 9 200 \$ les lots 2 071 447 et 2 071 481 du cadastre du Québec, d'une superficie totale de 1 432,3 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions des promesses de vente, nécessaires à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 16);

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1766779)
(SD-2023-4609)

CE-20231011-3286

**CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 9 200 \$, prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole, afin de défrayer l'acquisition des lots 2 071 447 et 2 071 481 du cadastre du Québec, nécessaires à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 16);

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1766779)
(SD-2023-4609)

CE-20231011-3287

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 2 071 584

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de Mme Nicole Beaulieu (Cloutier), ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 3 600 \$ le lot 2 071 584 du cadastre du Québec, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 16);

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1768216)
(SD-2023-4767)

CE-20231011-3288

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 3 600 \$, prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole, pour défrayer l'acquisition du lot 2 071 584 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 16);

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.



(CT:1768216)
(SD-2023-4767)

CE-20231011-3289

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 1 784 899

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de M. Paul Rudolf Schmidt, ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 3 300 \$ le lot 1 784 899 du cadastre du Québec, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 11);

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1768219)
(SD-2023-4768)

CE-20231011-3290

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 3 300 \$, prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole, pour défrayer l'acquisition du lot 1 784 899 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 11);

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1768219)
(SD-2023-4768)

CE-20231011-3291

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 1 784 934

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de Nancy St-Pierre, John Burgess, Gail St-Pierre et Edna St-Pierre, leurs représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 9 900 \$ le lot 1 784 934 du



cadastre du Québec, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 11);

de mandater ETTIC Société Notariale S.E.N.C.R.L. pour préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1768223)
(SD-2023-4770)

CE-20231011-3292

**CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 9 900 \$, prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole, pour défrayer l'acquisition du lot 1 784 934 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 11);

d'approuver une dépense, prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole, pour défrayer la préparation de l'acte notarié;

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1768223)
(SD-2023-4770)

CE-20231011-3293

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 1 784 794

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de M. Ernest Jr. Ficko, Mmes Ana (Anna) Ficko, Kristina Liberta et Emily Anne Liberta, leurs représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 3 400 \$ le lot 1 784 794 du cadastre du Québec, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 11);

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;



d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1768227)
(SD-2023-4772)

CE-20231011-3294

**CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 3 400 \$, prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole, pour défrayer l'acquisition du lot 1 784 794 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 11);

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1768227)
(SD-2023-4772)

CE-20231011-3295

**DÉPÔT - PLAN DE TRAVAIL MODIFIÉ 2023-2024 -
COMMISSION DE LA GOUVERNANCE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du plan de travail modifié 2023-2024 la Commission de la gouvernance joint au sommaire décisionnel.

(SD-2023-4844)

CE-20231011-3296

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATION - COMITÉ
DE TOPONYMIE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer M. Claude Lavoie pour agir à titre de membre indépendant au sein du Comité de toponymie, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

(SD-2023-4951)



CE-20231011-3297

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CERTIFICAT DE
REGISTRE - RÈGLEMENT L-12951

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du certificat concernant le registre tenu les 25, 26, 27, 28 et 29 septembre 2023 pour l'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro L-12951 préparé par le Service du greffe le 3 octobre 2023.

(SD-2023-4472)

CE-20231011-3298

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CERTIFICAT DE
REGISTRE - RÈGLEMENT L-13023

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du certificat concernant le registre tenu les 25, 26, 27, 28 et 29 septembre 2023 pour l'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro L-13023 préparé par le Service du greffe le 3 octobre 2023.

(SD-2023-4473)

CE-20231011-3299

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CERTIFICAT DE
REGISTRE - RÈGLEMENT L-13026

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du certificat concernant le registre tenu les 25, 26, 27, 28 et 29 septembre 2023 pour l'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro L-13026 préparé par le Service du greffe le 3 octobre 2023.

(SD-2023-4474)

CE-20231011-3300

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 27 septembre 2023 à 9 h.

(SD-2023-4796)



CE-20231011-3301

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 27 septembre 2023 à 9 h 14.

(SD-2023-4796)

CE-20231011-3302

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUGMENTATION -
BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser une augmentation du budget de fonctionnement 2023 de 4 000 000 \$ afin d'augmenter les revenus provenant de la récupération des sommes payées injustement et d'augmenter les affectations aux paiements comptants.

(SD-2023-4240)

CE-20231011-3303

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - REDDITION DE
COMPTES - DÉPENSES DE RECHERCHE ET SOUTIEN - MAI À
AOÛT 2023

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte des rapports de reddition de comptes des conseillers municipaux ainsi que de la liste des remboursements des dépenses de recherche et soutien autorisés par la municipalité pour la période de mai à août 2023.

(SD-2023-4865)

CE-20231011-3304

DÉPÔT - DÉBOURSÉS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte des rapports de la trésorière du 4 septembre et du 4 octobre 2023 concernant des déboursés de 19 508 197,48 \$.

(SD-2023-4924)



CE-20231011-3305

SOUSSION REJETÉE - APPEL D'OFFRES ANNULÉ -
CONTRAT DOS-1688

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de rejeter la soumission reçue pour le contrat numéro DOS-1688 concernant un contrat de service sur demande d'un entrepreneur général et spécialisé en mécanique de procédé lors d'appels de service réguliers et urgents pour des travaux aux stations de pompage et d'annuler l'appel d'offres.

(SD-2023-3976)

CE-20231011-3306

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-
2011

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les services sur demande d'un entrepreneur général et spécialisé en mécanique de procédé lors d'appels de service réguliers et urgents pour des travaux aux stations de pompage, StaRRE, ouvrages de surverse et chambres de régulation;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-3976)

CE-20231011-3307

RECOMMANDATION AU CONSEIL - QUANTITÉS
SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT SP-
30129

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser, dans le cadre du contrat SP-30129 pour l'acquisition et la mise en place d'une solution intégrée de prise d'appels 9-1-1 prochaine génération, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 524 310,97 \$ à Comtech Solacom Technologies inc. (Solacom), dont le détail apparaît au rapport du Service de l'innovation et des technologies daté du 25 avril 2023 joint au sommaire décisionnel.



(CT:1763516)
(SD-2023-4195)

CE-20231011-3308

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS
- CONTRAT SP-30129

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 259 635 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement des quantités supplémentaires au contrat SP-30129 pour l'acquisition et la mise en place d'une solution intégrée de prise d'appels 9-1-1 prochaine génération, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations, conditionnellement à l'autorisation des quantités supplémentaires par le conseil municipal.

(CT:1763516)
(SD-2023-4195)

CE-20231011-3309

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12982-F - CONTRAT SP-30129

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12982-F, un montant de 41 700 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans, conditionnellement à l'autorisation des quantités supplémentaires par le conseil municipal.

(CT:1763516)
(SD-2023-4195)

CE-20231011-3310

OCTROI - CONTRAT DOS-1842

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'octroyer le contrat DOS-1842, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition d'une solution de création et de gestion de procédures de cadencage, incluant l'option de mobilité, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de prix et des documents de demande de prix:

Santinel inc.
193 675,39 \$.

(CT:1766247)
(SD-2023-4524)



CE-20231011-3311

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RÉOLUTION
AMENDÉE - ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1738

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'amender la résolution CM-20230912-845 concernant l'adjudication du contrat DOS-1738 pour les services de transport de neige et de glace avec opérateur 2023-2026, afin d'y ajouter les soumissionnaires suivants:

- 75. 9272-0457 Québec inc.
- 76. 9294-5450 Québec inc.
- 77. Aménagement Expert Déneigement
- 78. ATT International inc.
- 79. Transport paysagiste Benoit Charbonneau inc.
- 80. Transport Roger Lajoie inc.

(CT:1766677)
(SD-2023-4588)

CE-20231011-3312

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1359

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-1359, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour des services professionnels pour la réalisation d'une étude de portrait de la mobilité à Laval, pour une période d'un an, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Groupe Intervia inc.
167 639,30 \$.

(CT:1766691)
(SD-2023-4591)

CE-20231011-3313

QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT DOS-79

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser, dans le cadre du contrat DOS-79 pour l'acquisition et le service de maintenance des bacs de la Ville de Laval, lot 2, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 206 955 \$ à USD Global inc., dont le détail apparaît au rapport du Service de



l'environnement et de l'écocitoyenneté daté du 12 septembre 2023 joint au sommaire décisionnel.

(CT:1767327)
(SD-2023-4667)

CE-20231011-3314

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-1778

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour un contrat à exécution sur demande pour des services de déménagement;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-4684)

CE-20231011-3315

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1892

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-1892, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services professionnels d'une agence événementielle, pour une période de 12 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

OPC Événements inc.
132 221,25 \$.

(CT:1768167)
(SD-2023-4758)

CE-20231011-3316

SOUSSION REJETÉE - APPEL D'OFFRES ANNULÉ -
CONTRAT DOS-1322

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de rejeter la soumission reçue pour le contrat numéro DOS-1322 pour les travaux de déviation d'une conduite sanitaire située sous le 949, rue des Patriotes et d'annuler l'appel d'offres.

(SD-2023-4804)



CE-20231011-3317

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2062

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour des services d'entretien, de réparation et de travaux divers de plomberie et de chauffage dans les bâtiments municipaux;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-4808)

CE-20231011-3318

RECOMMANDATION AU CONSEIL - LISTE DES CONTRATS - SEPTEMBRE 2023

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte de la liste des contrats pour le mois de septembre 2023, comme elle est préparée par le Service de l'approvisionnement le 5 octobre 2023, le tout conformément à l'article 477.3, alinéa 2 de la Loi sur les cités et villes.

(SD-2023-4952)

CE-20231011-3319

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - POLITIQUE D'INVESTISSEMENT COMMUNE - FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT ET FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver la Politique d'investissement commune du Fonds local d'investissement (FLI) et du Fonds local de solidarité (FLS).

(SD-2023-3184)

CE-20231011-3320

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - NICK MYLONAKIS



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement CDU-1 DM-2023-47 de M. Nick Mylonakis, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour une habitation existante sur le lot 1 196 205 du cadastre du Québec, 631, rue Pierre, une marge avant secondaire d'une dimension de 2,93 mètres au lieu d'un minimum de 4,5 mètres, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-230.

(SD-2023-4678)

CE-20231011-3321

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - CP REIT PPL QUEBEC DEVELOPMENTS LTD

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement CDU-1 DM-2023-50 de CP REIT PPL Quebec Developments Ltd, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour l'entrepôt situé sur le lot 1 230 137 du cadastre du Québec, 2600, avenue Francis-Hughes:

l'implantation d'une enseigne détachée en cour avant secondaire, alors que la profondeur de la cour avant secondaire n'est pas conforme à la profondeur minimale prescrite à la fiche du type d'affichage «C» relative aux enseignes détachées;

l'implantation d'une enseigne détachée dans une cour qui n'est pas opposée à la cour où se localise l'enseigne détachée existante;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-231.

(SD-2023-4681)

CE-20231011-3322

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - ARE-CANADA NO. 5 HOLDINGS, ULC

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement CDU-1 DM-2023-54 de ARE-Canada NO. 5 Holdings, ULC, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour un bâtiment existant sur le lot 5 272 104 du cadastre du Québec, 235, boulevard Armand-Frappier, l'ajout d'unités mécaniques partiellement entourées du côté nord et du côté est d'un écran visuel, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-232.



(SD-2023-4683)

CE-20231011-3323

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - YVES BOURGEOIS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement CDU-1 DM-2023-57 de M. Yves Bourgeois, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour l'agrandissement d'un bâtiment unifamilial isolé existant sur le lot 1 637 333 du cadastre du Québec, 629, rue Marguerite-Bourgeois, une cour latérale droite d'une dimension de 1,23 mètre au lieu d'un minimum de 1,5 mètre, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-233.

(SD-2023-4685)

CE-20231011-3324

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT ACCEPTÉE - DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER BOIS-DE-BOULOGNE INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'exemption de cases de stationnement EX-2023-10 de Bois-de-Boulogne real estate development inc. / Développement immobilier Bois-de-Boulogne inc., propriétaire, à l'effet d'obtenir une exemption de l'obligation de fournir 30 cases de stationnement pour desservir un projet intégré mixte commercial et résidentiel (RPA, 179 unités de 8 étages), sur une partie du lot 1 653 421 (lots projetés 6 466 143 et 6 479 028) du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2023-234.

(SD-2023-4686)

CE-20231011-3325

DÉPÔT - DÉCISION - COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC - LOTS P.1 717 280 ET 1 720 081

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte de la décision de la Commission de protection du territoire agricole du Québec rendue le 14 septembre 2023 dans le dossier numéro 440235 et ordonnant l'exclusion de la zone agricole, d'une superficie approximative de 1,4 hectare, correspondant à une partie du lot 1 717 280 et au lot 1 720 081 du cadastre du Québec.



(SD-2023-4814)

CE-20231011-3326

RÉSOLUTION ABROGÉE - DEMANDE D'EXEMPTION
ACCEPTÉE - DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER BOIS-DE-
BOULOGNE INC.

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20220713-2226, le comité exécutif approuvait la demande de Bois-de-Boulogne real estate development inc. / Développement immobilier Bois-de-Boulogne inc., propriétaire, à l'effet d'obtenir une exemption de l'obligation de fournir 39 cases de stationnement pour desservir un projet intégré mixte commercial et résidentiel (RPA, 188 unités de 8 étages), sur une partie du lot 1 653 421 (lots projetés 6 466 143 et 6 479 028) du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme CCU-2022-273;

ATTENDU QUE le nombre de cases à être exemptées a été revu à la baisse;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'abroger la résolution CE-20220713-2226.

(SD-2023-4867)

CE-20231011-3327

AUTORISATIONS - SNC-LAVALIN INC. - CONTRAT DOS-507

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser SNC-Lavalin inc. à procéder à la préparation des études préparatoires et conceptuelles afin de permettre la réalisation des travaux de réhabilitation de la berge du parc Pontmain avec mesures compensatoires pour l'habitat du poisson, dans le cadre du contrat DOS-507 concernant les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la réalisation de projets multidisciplinaires d'envergure et de divers projets d'infrastructures municipales, au montant de 103 161,32 \$;

d'autoriser le Service de l'ingénierie et SNC-Lavalin inc. à présenter au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) une demande de certificat d'autorisation en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement dans le cadre desdits travaux;

de s'engager à émettre au MELCCFP, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité en regard de l'autorisation accordée par ce ministère.



(CT:1764192)
(SD-2023-4272)

CE-20231011-3328

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12987-F - CONTRAT DOS-507

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12987-F, un montant de 94 300 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1764192)
(SD-2023-4272)

CE-20231011-3329

RECOMMANDATION AU CONSEIL - HONORAIRES
SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT OS-SP-
30070

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser SNC-Lavalin inc. à procéder à la reprise du projet de réaménagement du tronçon nord de l'avenue Léo-Lacombe, l'ajustement des plans et devis préliminaire à 90 % et pour un accompagnement dans la démarche d'analyse de risques des honoraires professionnels supplémentaires, dans le cadre d'un contrat à exécution sur demande de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation d'études, de plans et devis ainsi que les services lors de l'exécution des travaux pour divers projets d'infrastructures municipales, au montant de 109 049,19 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30070, lot 2, entente-cadre.

(CT:1767933)
(SD-2023-4709)

CE-20231011-3330

DÉPENSES - RÈGLEMENTS L-12987-F - CONTRAT OS-SP-
30070

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12987-F, un montant de 99 600 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans, conditionnellement à l'autorisation du mandat à SNC-Lavalin inc. par le conseil municipal.

(CT:1767933)



(SD-2023-4709)

CE-20231011-3331

APPROBATION - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE -
MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention d'aide financière à intervenir entre la ministre des Affaires municipales et la Ville de Laval relativement au versement d'une aide financière à la Ville au montant maximal de 750 000 \$, dans le cadre du volet 2 du projet visant à évaluer, recommander et prioriser la mise en place de mesures de résilience et d'adaptation aux inondations;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2023-4715)

CE-20231011-3332

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de panneaux d'interdiction de stationnement sur la 81e Avenue, aux abords de l'intersection de la 80e Avenue, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 23-SI/179 préparés par le Service de l'ingénierie le 30 août 2023;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de porte pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2023-4751)

CE-20231011-3333

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de panneaux d'interdiction de stationnement sur la rue de Lausanne, dans la courbe de la placette, entre les adresses 326 à 360, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 23-SI/196 préparés par le Service de l'ingénierie le 18 septembre 2023;



d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de porte pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2023-4752)

CE-20231011-3334

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - HONORAIRES
SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT OS-SP-
30070**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des honoraires supplémentaires requis pour défrayer le coût des services professionnels de Shellex Groupe Conseil inc. prévus au contrat OS-SP-30070, pour la réalisation d'une étude de drainage, la préparation des plans et devis et le soutien technique durant la construction des travaux d'installation d'une conduite d'aqueduc sur les rues du Chalutier, des Marins et du Phare, à savoir:

la phase A «études, plans et devis» visant à réaliser les études ainsi qu'à réaliser les plans et devis du projet, au montant de 72 938,71 \$;

la phase B «réalisation, soutien technique» visant à réaliser le soutien technique durant la réalisation des travaux, au montant de 24 312,90 \$;

ce dernier montant étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder au volet de la phase A «études, plans et devis».

(CT:1768364)
(SD-2023-4783)

CE-20231011-3335

**CERTIFICAT D'AUTORISATION - SHELLEX GROUPE
CONSEIL INC.**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service de l'ingénierie et Shellex Groupe Conseil inc. à présenter au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) une demande d'autorisation en vertu du paragraphe 4° du premier alinéa de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement pour les



travaux d'installation d'une conduite d'aqueduc et d'égout sanitaire sur les rues du Chalutier, des Marins et du Phare.

(CT:1768364)
(SD-2023-4783)

CE-20231011-3336

UTILISATION - RÉSERVE FINANCIÈRE CRÉÉE PAR LE
RÈGLEMENT L-11078 - CONTRAT OS-SP-30070

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à utiliser un montant de 66 603 \$, taxes nettes incluses, de la réserve financière créée par le Règlement L-11078, afin de défrayer le coût des honoraires professionnels de Shellex Groupe Conseil inc. prévus au contrat OS-SP-30070, requis pour la réalisation d'une étude de drainage, la préparation des plans et devis et le soutien technique durant la construction des travaux d'installation d'une conduite d'aqueduc sur les rues du Chalutier, des Marins et du Phare, conditionnellement à l'autorisation des honoraires supplémentaires par le conseil municipal.

(CT:1768364)
(SD-2023-4783)

CE-20231011-3337

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser la modification des panneaux de stationnement interdit sur la rue Michelin, à l'ouest du boulevard des Rossignols, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 23-SI/188 préparés par le Service de l'ingénierie les 5 et 25 septembre 2023;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de portes pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2023-4805)

CE-20231011-3338

APPROBATION - CONVENTION DE CONTRIBUTION - ÉCOLE
DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE ET LICENCE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'approuver la convention de contribution de la Ville de Montréal et de la Ville de Laval à l'École de technologie supérieure (ÉTS) et licence pour le financement d'un projet de recherche scientifique au sujet de l'influence des infrastructures vertes sur les conditions d'eau souterraine, situé sur le site rue Berlier, au montant de 24 593,90 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1769684)
(SD-2023-4915)

CE-20231011-3339

**UTILISATION - RÉSERVE FINANCIÈRE DE STABILISATION
EN MATIÈRE DE DÉNEIGEMENT**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'utilisation d'un montant n'excédant pas 6 949 242 \$ provenant de la réserve financière de stabilisation en matière de déneigement, dont une somme de 1 164 900 \$ requise uniquement en fonction des conditions climatiques, afin de l'affecter au budget de fonctionnement du Service des travaux publics pour répondre aux besoins opérationnels en lien avec les activités de déneigement.

(SD-2023-4810)

CE-20231011-3340

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
MANDAT - CONTRAT OS-SP-30310**

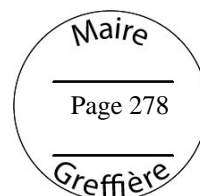
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser un mandat à Cardin Julien Cardin inc., au montant de 365 683,73 \$, pour les services professionnels d'architectes prévus au contrat OS-SP-30310, lot 1, pour la préparation des plans et devis ainsi que les services durant la construction pour la construction d'un chalet de parc, de jeux d'eau et autres installations au parc Le Bouthillier, à savoir:

la phase «études» comprenant les devis de performance et concepts, au montant de 258 975,44 \$;

la phase «appel d'offres», assistance pendant l'appel d'offres, au montant de 33 584,19 \$;

la phase «exécution du contrat», surveillance des travaux, au montant de 73 124,10 \$;



ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase «études», et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30310, lot 1.

(CT:1768041)
(SD-2023-4736)

CE-20231011-3341

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12987-F - CONTRAT OS-SP-30310

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12987-F, un montant de 236 500 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans, conditionnellement à l'autorisation du mandat prévu au contrat OS-SP-30310 par le conseil municipal.

(CT:1768041)
(SD-2023-4736)

CE-20231011-3342

APPROBATION - ENTENTE DE PARTENARIAT - ARÉNA DU ROCKET INC., CITÉ DE LA CULTURE ET DU SPORT DE LAVAL ET HÉMA-QUÉBEC

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de partenariat à intervenir entre la Ville de Laval, l'Aréna du Rocket inc., la Cité de la culture et du sport de Laval et Héma-Québec pour la tenue de la 50e Collecte de sang des Lavallois qui aura lieu le 7 novembre 2023 à la Place Bell;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(SD-2023-4498)

CE-20231011-3343

SUBVENTION - ORGANISMES LAVALLOIS - PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER PONCTUEL AUX PROJETS SPÉCIAUX



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'octroyer une subvention au montant total de 16 000 \$ à 10 organismes lavallois identifiés à la liste jointe au sommaire décisionnel, dans le cadre du Programme de soutien financier ponctuel aux projets spéciaux - CCRP-PS-2023-SEP.

(CT:1766966)
(SD-2023-4632)

CE-20231011-3344

RÉSOLUTION ABROGÉE - MANDAT - FORMATIONS
INFOPRESSE - FORMATION

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20230823-2805, le comité exécutif mandatait Formations Infopresse afin d'offrir une formation aux employés du Service des communications et du marketing en matière d'écriture inclusive, au montant de 30 491,37 \$;

ATTENDU QUE l'outil aide mémoire n'est plus requis et qu'un nouveau sommaire décisionnel concernant la formation en matière d'écriture inclusive sera présenté;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'abroger la résolution CE-20230823-2805.

(SD-2023-4601)



À 9 h 16, tous les points ayant été considérés, M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Ray Khalil, conseiller et
vice-président du comité exécutif

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe